

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Acétone

Version 18.0

Date de révision: 07.08.2024

Date précédente: 27.12.2023

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : Acetone, Borvida B™ Acetone, Borvida C™ Acetone

Numéro d'Enregistrement REACH : 01-2119471330-49-0006, 01-2119471330-49-XXXX

Nom de la substance : Acétone

No.-Index : 606-001-00-8

No.-CE : 200-662-2

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Fabrication, Formulation, Utilisation dans des laboratoires, Utilisation en tant qu'intermédiaire, Utilisation dans les revêtements, Utilisation dans les liants et agents de libération, Utilisation dans la production et la transformation du caoutchouc, Utilisation dans la transformation des polymères, Utilisation dans la production de polymères, Utilisation dans les agents de nettoyage, Opérations de forage et de production en champ pétrolier (notamment boues de forage et récurage du puits), dans des systèmes clos ou confinés, y compris les expositions secondaires au cours des transferts de matériaux, activités sur site et opérations de maintenance associées., Utilisation dans les agents gonflants, Utilisation dans les produits chimiques en exploitation minière, Utilisation dans les produits agrochimiques, Utilisation dans les fluides de dégivrage et les fluides antigel, Utilisation dans les explosifs, Revêtements et peintures, solvants, diluants, Charges, mastics, plâtre, pâte à modeler, Fluides de transfert de chaleur, Cosmétiques, produits de soins personnels, Lubrifiants, graisses et agents de décoffrage, Produits lustrant et mélanges de cires

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant : Borealis Polymers Oy
P.O.Box 330, FI-06101 Porvoo, Finlande
Téléphone: +358 9 394900

Fournisseur : Borealis AG
Trabrennstrasse 6-8, 1020 Vienne, L'Autriche
Téléphone: +43 1 22400 0

Borvida et Borvida C sont des marques de commerce de Borealis group.

Borealis AG | Trabrennstrasse 6-8 | 1020 Vienna | Austria
Telephone +43 1 224 00 0 | Fax +43 1 22 400 333
FN 269858a | CCC Commercial Court of Vienna | Website www.borealisgroup.com



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Acétone

Version 18.0

Date de révision: 07.08.2024

Date précédente: 27.12.2023

Adresse électronique : sds@borealisgroup.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

+1 760 476 3962 (3E), Code d'accès: 336296

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Liquides inflammables, Catégorie 2	H225: Liquide et vapeurs très inflammables.
Irritation oculaire, Catégorie 2	H319: Provoque une sévère irritation des yeux.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique, Catégorie 3, Système nerveux central	H336: Peut provoquer somnolence ou vertiges.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger : H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Informations Additionnelles sur les Dangers : EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Conseils de prudence : **Prévention:**
P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P243 Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

Intervention:

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Acétone

Version 18.0

Date de révision: 07.08.2024

Date précédente: 27.12.2023

si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Stockage:

P403 + P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P405 Garder sous clef.

2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

Informations écologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Informations toxicologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1 Substances

Nom de la substance : Acétone
No.-Index : 606-001-00-8
No.-CE : 200-662-2

Composants

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE	Concentration (%) w/w)	Facteur M, SCL, ATE
acétone	67-64-1 200-662-2	> 99	

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux : Amener la victime à l'air libre.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Acétone

Version 18.0

Date de révision: 07.08.2024

Date précédente: 27.12.2023

Coucher la personne concernée et la maintenir au chaud.
En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin.

- En cas d'inhalation : Eloigner du lieu d'exposition.
Se tenir chaudement, se reposer dans l'air frais.
Donner de l'oxygène ou pratiquer la respiration artificielle si nécessaire.
Demander immédiatement conseil à un médecin.
- En cas de contact avec la peau : Enlever immédiatement tout vêtement souillé.
Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon.
Appeler un médecin.
- En cas de contact avec les yeux : Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau, également sous les paupières. Pendant au moins 10 minutes.
Demander immédiatement conseil à un médecin.
- En cas d'ingestion : Demander immédiatement conseil à un médecin.
Ne PAS faire vomir.
Rincer la bouche et avaler du "carbo absorbens".

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Symptômes : Contact avec la peau et les yeux:
picotement
- L'inhalation peut provoquer les symptômes suivants:
Irritation respiratoire
- L'inhalation des vapeurs à des concentrations élevées peut provoquer des symptômes tels que maux de tête, vertiges, fatigue, nausées et vomissements.
- L'ingestion peut provoquer les symptômes suivants:
Gêne gastro-intestinale
- Contact avec la peau:
L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
- Risques : Provoque une sévère irritation des yeux.
Peut provoquer somnolence ou vertiges.
L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Acétone

Version 18.0

Date de révision: 07.08.2024

Date précédente: 27.12.2023

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement : Les symptômes d'empoisonnement peuvent n'apparaître qu'au bout de plusieurs heures. Placer sous contrôle médical pendant au moins 48 heures.
Respiration artificielle et/ou oxygène peuvent être nécessaires.
Risque d'œdème pulmonaire retardé.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Mousse résistant à l'alcool
Poudre sèche
Brouillard d'eau
Dioxyde de carbone (CO₂)

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : La combustion incomplète peut produire:
Monoxyde de carbone
Dioxyde de carbone (CO₂)
Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air.

5.3 Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers des pompiers : Porter un appareil de protection respiratoire autonome et des vêtements de protection. Combinaison complète de protection contre les produits chimiques Vêtements de protection ignifuges

Information supplémentaire : Enlever toute source d'ignition.
Pulvériser de l'eau pour refroidir les récipients / réservoirs.
Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Éliminer toutes les sources d'ignition si cela est faisable sans danger.
Garder les personnes à l'écart de l'endroit de l'écoulement/de la fuite et contre le vent.
Utiliser un équipement de protection individuelle.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Essayer d'arrêter la fuite sans mettre en danger le personnel.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Acétone

Version 18.0

Date de révision: 07.08.2024

Date précédente: 27.12.2023

Ne pas décharger dans l'environnement.
Éviter que le produit arrive dans les égouts.
Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues.
Prendre garde à la risque d'explosion.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos.

Méthodes de nettoyage - déversement important
Endiguer.

Les déversements importants devraient être récupérés mécaniquement (par pompage) pour être éliminés.

Méthodes de nettoyage - déversement mineur

Contenir le déversement, absorber avec des matières absorbantes non combustibles, (par ex. sable, terre, terre de diatomées, vermiculite) et transférer dans un conteneur en vue d'une élimination conforme à la réglementation locale / nationale (voir section 13).

Utiliser des outils ne provoquant pas d'étincelles.

Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se répandre sur le sol.

Attention au retour de flamme.

Le produit s'évapore facilement.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8., Pour des considérations sur l'élimination, voir la section 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger : Assurer une ventilation adéquate.
Équiper d'une ventilation qui aspire au niveau du sol.
Remplissage et manipulation du produit seulement en circuit fermé.
Éviter la formation d'aérosols.
Ne pas inhaler les vapeurs/poussières.
Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.
Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation.
Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après manipulation du produit.
Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
S'assurer que les emplacements des douches oculaires et des douches de sécurité sont proches des emplacements des postes de travail.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Acétone

Version 18.0

Date de révision: 07.08.2024

Date précédente: 27.12.2023

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. Défense de fumer. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Pour éviter l'ignition des vapeurs par la décharge d'électricité statique, toutes les parties en métal des équipements utilisés doivent être mises à la terre.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Tenir les récipients bien fermés dans un endroit frais et bien aéré. Conserver dans un endroit sec. Protéger du rayonnement solaire. Tenir le produit et les récipients vides à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. Localiser le stockage en vrac extérieur.

Précautions pour le stockage en commun : Tenir écarté des matériaux incompatibles. Voir chapitre 10.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) : Solvant

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle	Base
acétone	67-64-1	TWA	500 ppm 1.210 mg/m ³	2000/39/EC
Information supplémentaire	Indicatif			
		VLE 8 hr	246 ppm 594 mg/m ³	BE OEL
		VLE 15 min	492 ppm 1.187 mg/m ³	BE OEL

Dose dérivée sans effet (DNEL) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Utilisation finale	Voies d'exposition	Effets potentiels sur la santé	Valeur
acétone	Travailleurs	Inhalation	Aigu - effets locaux	2420 mg/m ³
	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	1210 mg/m ³
	Travailleurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	186 mg/kg p.c./jour
	Consommateur	Inhalation	Long terme - effets	200 mg/m ³

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Acétone

Version 18.0

Date de révision: 07.08.2024

Date précédente: 27.12.2023

	rs		systemiques	
	Consommateur	Contact avec la peau	Long terme - effets systemiques	62 mg/kg p.c./jour
	rs			
	Consommateur	Ingestion	Long terme - effets systemiques	62 mg/kg p.c./jour
	rs			

Concentration prédite sans effet (PNEC) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Compartiment de l'Environnement	Valeur
acétone	Eau douce	10,6 mg/l
	Utilisation/rejet intermittent(e)	21 mg/l
	Eau de mer	1,06 mg/l
	Sédiment d'eau douce	30,4 mg/kg
	Sédiment marin	3,04 mg/kg
	Sol	29,5 mg/kg
	Installation de traitement des eaux résiduaires	100 mg/l

8.2 Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique

N'utiliser que de l'équipement antidéflagrant.
Veiller à une ventilation adéquate.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux : Lunettes de sécurité avec protections latérales conforme à l'EN166

Protection des mains
Matériel : caoutchouc butyle
Délai de rupture : > 240 min
Épaisseur du gant : 0,5 mm

Remarques : En cas de contact prolongé ou répété, utiliser des gants de protection.
Veuillez observer les instructions concernant la perméabilité et le délai de rupture de la matière qui sont fournies par le fournisseur de gants. Prendre également en considération les conditions locales spécifiques dans lesquelles le produit est utilisé, telles que le risque de coupures, d'abrasion et le temps de contact. Les gants de protection sélectionnés doivent satisfaire aux spécifications de la Directive 2016/425 (UE) et à la norme EN 374 qui en dérive.

Protection de la peau et du corps : Utilisez des vêtements de protection résistants aux solvants.
Vêtements de protection ignifuges
Chaussures de sécurité selon la Norme Européenne EN 345-347.

Protection respiratoire : Porter une protection respiratoire lorsque son utilisation est identifiée pour certains scénarios contribuant.

Filtre de type : Type protégeant des gaz organiques et des vapeurs à bas point d'ébullition (AX)

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Acétone

Version 18.0

Date de révision: 07.08.2024

Date précédente: 27.12.2023

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Conseils généraux : Essayer d'arrêter la fuite sans mettre en danger le personnel. Ne pas décharger dans l'environnement. Éviter que le produit arrive dans les égouts. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues. Prendre garde à la risque d'explosion.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat physique	: liquide
Couleur	: incolore
Odeur	: douce, aromatique
Seuil olfactif	: 19,8 ppm
Point de fusion	: -94,7 °C
Point d'ébullition	: 56 °C
Inflammabilité	: Facilement inflammable.
Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure	: 14,3 % (v)
Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure	: 2,5 % (v)
Point d'éclair	: -17 °C
Température d'auto-inflammation	: 465 °C
Température de décomposition	: donnée non disponible
pH	: 7 Concentration: 10 g/l
Viscosité	
Viscosité, dynamique	: 0,32 mPa.s (20 °C)
Solubilité(s)	
Hydrosolubilité	: complètement soluble
Solubilité dans d'autres solvants	: miscible avec la plupart des solvants organiques (20 °C) Solvant: Solubilité dans les graisses

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Acétone

Version 18.0

Date de révision: 07.08.2024

Date précédente: 27.12.2023

Coefficient de partage: n-octanol/eau	:	log Pow: -0,24
Pression de vapeur	:	240 hPa (20 °C) 800 hPa (50 °C)
Densité relative	:	0,79 (20 °C)
Densité	:	0,79 g/cm ³
Densité de vapeur relative	:	2,1 (20 °C)
Taille des particules	:	Non applicable, (liquide)
Caractéristiques de la particule	:	
Répartition de la taille des particules	:	Non applicable, (liquide)

9.2 Autres informations

Explosifs	:	Non explosif
Propriétés comburantes	:	La substance ou le mélange n'est pas classé comme comburant.
Taux d'évaporation	:	2,0 (éther = 1)
Poids moléculaire	:	58,08 g/mol

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Réagit avec les substances suivantes:
Bases

10.2 Stabilité chimique

Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air.
Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se répandre sur le sol.
Attention au retour de flamme.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

10.4 Conditions à éviter

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Acétone

Version 18.0

Date de révision: 07.08.2024

Date précédente: 27.12.2023

Conditions à éviter : Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.
Exposition à la lumière.

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Peut attaquer divers divers plastiques, caoutchoucs et revêtements.
Conserver à l'écart des:
Bases
Oxydants
Amines

10.6 Produits de décomposition dangereux

Monoxyde de carbone
Dioxyde de carbone (CO₂)

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Composants:

acétone:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 5.800 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50: 76 mg/l
Atmosphère de test: vapeur

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Cochon d'Inde, mâle): > 7.426 mg/kg

Corrosion cutanée/irritation cutanée

L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Composants:

acétone:

Espèce : Cochon d'Inde

Remarques : Pas d'irritation de la peau

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Provoque une sévère irritation des yeux.

Composants:

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Acétone

Version 18.0

Date de révision: 07.08.2024

Date précédente: 27.12.2023

acétone:

Espèce : Lapin
Méthode : OCDE ligne directrice 405
Remarques : Irritation des yeux

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sensibilisation cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation respiratoire

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Composants:

acétone:

Type de Test : Test de Maximalisation
Voies d'exposition : Contact avec la peau
Espèce : Cochon d'Inde
Remarques : Ne provoque pas de sensibilisation de la peau.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Composants:

acétone:

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de mutation du gène
Méthode: OCDE ligne directrice 471
Résultat: négatif

: Type de Test: Test d'aberration chromosomique in vitro
Méthode: OCDE ligne directrice 473
Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo : Type de Test: test in vivo
Espèce: Souris
Voie d'application: Oral(e)
Résultat: négatif

Cancérogénicité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Composants:

acétone:

Effets sur la fertilité : Remarques: Aucun effet indésirable n'a été signalé

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Acétone

Version 18.0

Date de révision: 07.08.2024

Date précédente: 27.12.2023

Incidences sur le développement du fœtus : Voie d'application: Inhalation
Toxicité maternelle générale: NOAEC: 5.300 mg/m³

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité à dose répétée

Composants:

acétone:

Espèce : Rat, mâle
NOAEL : 900 mg/kg
Voie d'application : Oral(e)
Durée d'exposition : 90 jr
Méthode : OCDE ligne directrice 408

Espèce : Rat, mâle
Voie d'application : Inhalation
Durée d'exposition : 40 jr

Toxicité par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.2 Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

Produit:

Évaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Information supplémentaire

Produit:

Remarques : Peuvent être absorbés par inhalation et à travers la peau.
Les effets dus à l'ingestion peuvent inclure:
Troubles digestifs

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Acétone

Version 18.0

Date de révision: 07.08.2024

Date précédente: 27.12.2023

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Produit:

Évaluation Ecotoxicologique

Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique : Ce produit n'est associé à aucun effet écotoxicologique connu.

Composants:

acétone:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 5.540 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Type de Test: Essai en statique
Remarques: Eau douce

CL50 (ablette (Alburnus alburnus)): 11.000 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Type de Test: Essai en statique
Remarques: Eau de mer

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CL50 (Daphnia pulex (Daphnie)): 8.800 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Type de Test: Essai en statique
Remarques: Eau douce

CL50 (Artemia salina): 2.100 mg/l
Durée d'exposition: 24 h
Type de Test: Essai en statique
Remarques: Eau de mer

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : NOEC (Microcystis aeruginosa): 530 mg/l
Durée d'exposition: 8 jr
Type de Test: Essai en statique
Remarques: Eau douce

NOEC (Prorocentrum minimum): 430 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Remarques: Eau de mer

Toxicité pour les microorganismes : EC12 (Bactérie): 1.000 mg/l
Durée d'exposition: 30 min
Type de Test: Inhibition de la respiration de boues activées

Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique) : Remarques: étude scientifiquement injustifiée

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Acétone

Version 18.0

Date de révision: 07.08.2024

Date précédente: 27.12.2023

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC: 2.212 mg/l
Durée d'exposition: 28 jr
Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie)
Type de Test: Essai en dynamique
Remarques: Eau douce

12.2 Persistance et dégradabilité

Produit:

Stabilité dans l'eau : Hydrolyse: (0 %)
Photodégradation : Type de Test: Air
Demi-vie (photolyse directe): 10 jr

Composants:

acétone:

Biodégradabilité : Biodégradation: 91 %
Méthode: OCDE Ligne directrice 301 B
Remarques: Facilement biodégradable.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Produit:

Bioaccumulation : Facteur de bioconcentration (FBC): 3
Méthode: calculé
Remarques: Bioaccumulation inattendue: Coefficient de partage (n-octanol/eau) log Kow < 3.

Composants:

acétone:

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: -0,24

12.4 Mobilité dans le sol

Produit:

Mobilité : Remarques: Sol, Mobilité élevé
Remarques: Eau, Le produit s'évapore facilement.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Produit:

Évaluation : Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Acétone

Version 18.0

Date de révision: 07.08.2024

Date précédente: 27.12.2023

niveaux de 0,1% ou plus..

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Produit:

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

12.7 Autres effets néfastes

Produit:

Information écologique supplémentaire : Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou le sol.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit : Éliminer les déchets dangereux en conformité avec les réglementations locales et nationales.
Ne pas éliminer avec les déchets ménagers.
Liste des codes déchets/désignations des déchets conformément à CED:
07 01 04* (autres solvants, liquides de lavage et liqueurs mères organiques)

Emballages contaminés : Éliminer les déchets dangereux en conformité avec les réglementations locales et nationales.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

ADR : UN 1090

RID : UN 1090

IMDG : UN 1090

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Acétone

Version 18.0

Date de révision: 07.08.2024

Date précédente: 27.12.2023

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADR : ACÉTONE
RID : ACÉTONE
IMDG : ACETONE

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR : 3
RID : 3
IMDG : 3

14.4 Groupe d'emballage

ADR
Groupe d'emballage : II
Code de classification : F1
Numéro d'identification du danger : 33
Étiquettes : 3
Code de restriction en tunnels : (D/E)

RID
Groupe d'emballage : II
Code de classification : F1
Numéro d'identification du danger : 33
Étiquettes : 3

IMDG
Groupe d'emballage : II
Étiquettes : 3
EmS Code : F-E, S-D

14.5 Dangers pour l'environnement

ADR
Dangereux pour l'environnement : non

RID
Dangereux pour l'environnement : non

IMDG
Polluant marin : non

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Remarques : Renseignement spécial n'est pas nécessaire.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Acétone

Version 18.0

Date de révision: 07.08.2024

Date précédente: 27.12.2023

La(Les) classification(s) de transport fournie(s) ici servent uniquement à des fins d'information et est(sont) basé(e)s sur les propriétés des matières non emballées, tel que décrit dans la fiche des caractéristiques de sécurité. Les classifications de transport peuvent varier selon le mode de transport, les tailles des emballages et les variations dans les réglementations régionales ou nationales.

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Type de bateau : N/A
Catégorie de pollution : Z

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

REACH - Restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances dangereuses et de certains mélanges et articles dangereux (Annexe XVII) : Les conditions de limitation pour les entrées suivantes doivent être prises en compte:
RÈGLEMENT (UE) 2019/1148 relatif à la commercialisation et à l'utilisation de précurseurs d'explosifs : Numéro sur la liste 40, 3

Ce produit est régi par le règlement (UE) 2019/1148: il convient de signaler toute transaction suspecte, ainsi que les disparitions et les vols importants, au point de contact national compétent., Utilisation industrielle : acétone (ANNEXE II)

Seveso III: Directive 2012/18/UE du Parlement européen et du Conseil concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses.
P5a/b/c LIQUIDES INFLAMMABLES

Autres réglementations:

Prenez note de la directive 94/33/CE relative à la protection des jeunes au travail ou de réglementations nationales plus strictes, le cas échéant.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une Évaluation de la Sécurité Chimique a été faite pour cette substance.

RUBRIQUE 16: Autres informations

EUH066 : L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Acétone

Version 18.0

Date de révision: 07.08.2024

Date précédente: 27.12.2023

Texte complet pour autres abréviations

2000/39/EC	:	Directive 2000/39/CE de la Commission relative à l'établissement d'une première liste de valeurs limites d'exposition professionnelle de caractère indicatif
BE OEL	:	Valeurs limites d'exposition professionnelle
2000/39/EC / TWA	:	Valeurs limites - huit heures
BE OEL / VLE 8 hr	:	Valeur limite
BE OEL / VLE 15 min	:	Valeur courte durée

Information supplémentaire

Autres informations	:	Les modifications par rapport à la dernière version sont mises en évidence en marge. Cette version remplace toutes les éditions précédentes.
Editeur	:	Borealis, Group Product Stewardship
Sources des principales données utilisées pour l'établissement de la fiche de données de sécurité	:	REACH Registration Dossier Acetone. P&D-REACH Consortium, 2024

Clause de non-responsabilité

Selon les données dont nous disposons, l'information contenue dans le présent document est exacte et fiable en date de sa publication; toutefois, nous ne prenons aucune responsabilité vis-à-vis de l'exactitude et de la complétude de ces informations.

Borealis n'assume aucune obligation de garantie en dehors de la description contenue dans le présent document. Aucune partie de ce document ne peut être considérée comme une garantie que le produit est propre à la vente ou à l'utilisation pour un objectif précis.

Le contrôle et les tests de nos produits restent à la responsabilité du client, afin de déterminer si les produits sont utilisables par le client pour un objectif souhaité. Le client est responsable d'utiliser, de traiter et de manipuler nos produits d'une manière appropriée, sûre et légale.

Nous ne prenons aucune responsabilité pour l'utilisation des produits Borealis avec d'autres matériaux. Les informations présentées dans le présent document s'appliquent à nos produits uniquement dans les cas où ceux-ci ne sont utilisés avec aucun autre matériau tiers.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Acétone

Version 18.0

Date de révision: 07.08.2024

Date précédente: 27.12.2023

Annexe: Scénarios d'exposition

Table des Matières

Utilisations identifiées:

Utilisation: Fabrication de la substance, Utilisation sur sites industriels

Groupes d'utilisateurs principaux	: SU3: Utilisations industrielles
Catégories de processus	: PROC1: Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes. PROC2: Production chimique ou raffinerie en processus continu fermé avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes PROC5: Mélangeage ou formulation dans des processus par lots PROC8b: Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées PROC15: Utilisation en tant que réactif de laboratoire PROC8a: Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées. PROC28: Maintenance manuelle (nettoyage et réparation) de machines
Catégories de rejet dans l'environnement	: ERC1: Fabrication de la substance

Information complémentaire fournie par:

https://www.borealisgroup.com/storage/Base-Chemicals/Acetone/Exposure-Scenarios/ES-1_Manufacture.pdf

Utilisation: Formulation & (re)conditionnement des substances et mélanges, Formulation ou reconditionnement

Groupes d'utilisateurs principaux	: SU3: Utilisations industrielles
Catégorie de produit chimique	: PC0: Divers PC1: Adhésifs, produits d'étanchéité PC3: Produits d'assainissement de l'air PC4: Produits antigels et de dégivrage

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Acétone

Version 18.0

Date de révision: 07.08.2024

Date précédente: 27.12.2023

Catégories de processus	: PC8: Produits biocides PC9a: Revêtements et peintures, solvants, diluants PC9b: Charges, mastics, plâtre, pâte à modeler PC9c: Peintures au doigt PC12: Engrais PC15: Produits de traitement de surfaces non métalliques PC21: Substances chimiques de laboratoire PC24: Lubrifiants, graisses et agents de décoffrage PC27: Produits phytopharmaceutiques PC29: Produits pharmaceutiques PC30: Produits photochimiques PC31: Produits lustrant et mélanges de cires PC32: Préparations et composés à base de polymères PC35: Produits de lavage et de nettoyage PC38: Produits pour soudage et brasage tendre, produits de type flux PC39: Cosmétiques, produits de soins personnels PROC1: Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes. PROC2: Production chimique ou raffinerie en processus continu fermé avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes PROC5: Mélangeage ou formulation dans des processus par lots PROC8b: Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées PROC15: Utilisation en tant que réactif de laboratoire PROC8a: Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées. PROC28: Maintenance manuelle (nettoyage et réparation) de machines
Catégories de rejet dans l'environnement	: ERC2: Formulation dans un mélange

Information complémentaire fournie par:

https://www.borealisgroup.com/storage/Base-Chemicals/Acetone/Exposure-Scenarios/ES-2-Formulation-or-repacking_distribution.pdf

Utilisation: Utilisation en tant qu'intermédiaire, Utilisation sur sites industriels

Groupes d'utilisateurs principaux	: SU3: Utilisations industrielles
Secteurs d'utilisation finale	: SU8, SU9: Fabrication de substances chimiques en vrac, à grande échelle (y compris les produits pétroliers), Fabrication

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Acétone

Version 18.0

Date de révision: 07.08.2024

Date précédente: 27.12.2023

Catégorie de produit chimique	:	de substances chimiques fines PC0: Divers PC21: Substances chimiques de laboratoire PC29: Produits pharmaceutiques PC30: Produits photochimiques PC35: Produits de lavage et de nettoyage PC39: Cosmétiques, produits de soins personnels
Catégories de processus	:	PROC2: Production chimique ou raffinerie en processus continu fermé avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes PROC5: Mélangeage ou formulation dans des processus par lots PROC6: Opérations de calandrage PROC8b: Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées PROC15: Utilisation en tant que réactif de laboratoire PROC8a: Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées. PROC28: Maintenance manuelle (nettoyage et réparation) de machines
Catégories de rejet dans l'environnement	:	ERC6a: Utilisation d'un intermédiaire

Information complémentaire fournie par:

https://www.borealisgroup.com/storage/Base-Chemicals/Acetone/Exposure-Scenarios/ES-3-Use-at-industrial-sites_Use-of-substance-as-intermediate-Z.pdf

Utilisation: Utilisation en tant qu'intermédiaire, Utilisation sur sites industriels

Groupes d'utilisateurs principaux	:	SU3: Utilisations industrielles
Secteurs d'utilisation finale	:	SU8, SU9: Fabrication de substances chimiques en vrac, à grande échelle (y compris les produits pétroliers), Fabrication de substances chimiques fines
Catégorie de produit chimique	:	PC0: Divers PC21: Substances chimiques de laboratoire PC29: Produits pharmaceutiques PC30: Produits photochimiques PC35: Produits de lavage et de nettoyage PC39: Cosmétiques, produits de soins personnels
Catégories de processus	:	PROC2: Production chimique ou raffinerie en processus continu fermé avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes PROC5: Mélangeage ou formulation dans des processus par lots PROC6: Opérations de calandrage PROC8b: Transfert de substance ou de mélange

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Acétone

Version 18.0

Date de révision: 07.08.2024

Date précédente: 27.12.2023

(chargement/déchargement) dans des installations dédiées
PROC15: Utilisation en tant que réactif de laboratoire
PROC8a: Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées.
PROC28: Maintenance manuelle (nettoyage et réparation) de machines
Catégories de rejet dans l'environnement : **ERC6a:** Utilisation d'un intermédiaire

Information complémentaire fournie par:

https://www.borealisgroup.com/storage/Base-Chemicals/Acetone/Exposure-Scenarios/ES-4-Use-at-industrial-sites_Use-of-substance-as-intermediate-A.pdf

Utilisation: Utilisation en tant qu'intermédiaire, Utilisation sur sites industriels

Groupes d'utilisateurs principaux : **SU3:** Utilisations industrielles
Secteurs d'utilisation finale : **SU8, SU9:** Fabrication de substances chimiques en vrac, à grande échelle (y compris les produits pétroliers), Fabrication de substances chimiques fines
Catégorie de produit chimique : **PC0:** Divers
PC21: Substances chimiques de laboratoire
PC29: Produits pharmaceutiques
PC30: Produits photochimiques
PC35: Produits de lavage et de nettoyage
PC39: Cosmétiques, produits de soins personnels
Catégories de processus : **PROC2:** Production chimique ou raffinerie en processus continu fermé avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes
PROC5: Mélangeage ou formulation dans des processus par lots
PROC6: Opérations de calandrage
PROC8b: Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées
PROC15: Utilisation en tant que réactif de laboratoire
PROC8a: Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées.
PROC28: Maintenance manuelle (nettoyage et réparation) de machines
Catégories de rejet dans l'environnement : **ERC6a:** Utilisation d'un intermédiaire

Information complémentaire fournie par:

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Acétone

Version 18.0

Date de révision: 07.08.2024

Date précédente: 27.12.2023

https://www.borealisgroup.com/storage/Base-Chemicals/Acetone/Exposure-Scenarios/ES-5-Use-at-industrial-sites_Use-of-substance-as-intermediate-B.pdf

Utilisation: Utilisation en tant qu'intermédiaire, Utilisation sur sites industriels

Groupes d'utilisateurs principaux	: SU3: Utilisations industrielles
Secteurs d'utilisation finale	: SU8, SU9: Fabrication de substances chimiques en vrac, à grande échelle (y compris les produits pétroliers), Fabrication de substances chimiques fines
Catégorie de produit chimique	: PC0: Divers PC21: Substances chimiques de laboratoire PC29: Produits pharmaceutiques PC30: Produits photochimiques PC35: Produits de lavage et de nettoyage PC39: Cosmétiques, produits de soins personnels
Catégories de processus	: PROC2: Production chimique ou raffinerie en processus continu fermé avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes PROC5: Mélangeage ou formulation dans des processus par lots PROC6: Opérations de calandrage PROC8b: Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées PROC15: Utilisation en tant que réactif de laboratoire PROC8a: Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées. PROC28: Maintenance manuelle (nettoyage et réparation) de machines
Catégories de rejet dans l'environnement	: ERC6a: Utilisation d'un intermédiaire

Information complémentaire fournie par:

https://www.borealisgroup.com/storage/Base-Chemicals/Acetone/Exposure-Scenarios/ES-6-Use-at-industrial-sites_Use-of-substance-as-intermediate-C.pdf

Utilisation: Solvants, Utilisation sur sites industriels

Groupes d'utilisateurs principaux	: SU3: Utilisations industrielles
Secteurs d'utilisation finale	: SU6b, SU8, SU9: Fabrication de bois et produits à base de bois, Fabrication de substances chimiques en vrac, à grande

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Acétone

Version 18.0

Date de révision: 07.08.2024

Date précédente: 27.12.2023

Catégorie de produit chimique	: échelle (y compris les produits pétroliers), Fabrication de substances chimiques fines PC0: Divers PC8: Produits biocides PC21: Substances chimiques de laboratoire PC26: Produits de traitement du papier et du carton PC27: Produits phytopharmaceutiques PC29: Produits pharmaceutiques PC30: Produits photochimiques PC35: Produits de lavage et de nettoyage PC39: Cosmétiques, produits de soins personnels
Catégories de processus	: PROC2: Production chimique ou raffinerie en processus continu fermé avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes PROC5: Mélangeage ou formulation dans des processus par lots PROC8b: Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées PROC15: Utilisation en tant que réactif de laboratoire PROC8a: Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées. PROC28: Maintenance manuelle (nettoyage et réparation) de machines
Catégories de rejet dans l'environnement	: ERC4: Utilisation d'un auxiliaire de transformation non réactif sur un site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface d'un article)

Information complémentaire fournie par:

https://www.borealisgroup.com/storage/Base-Chemicals/Acetone/Exposure-Scenarios/ES-7-Use-at-industrial-sites_Use-as-solvent-during-synthesis-of-chemicals-processing-not-covered-otherwise.pdf

Utilisation: Utilisation dans des laboratoires, Utilisation sur sites industriels

Groupes d'utilisateurs principaux	: SU3: Utilisations industrielles
Secteurs d'utilisation finale	: SU8, SU9, SU24: Fabrication de substances chimiques en vrac, à grande échelle (y compris les produits pétroliers), Fabrication de substances chimiques fines, Recherche scientifique et développement
Catégorie de produit chimique	: PC0: Divers PC1: Adhésifs, produits d'étanchéité PC3: Produits d'assainissement de l'air PC4: Produits antigel et de dégivrage PC8: Produits biocides PC9a: Revêtements et peintures, solvants, diluants PC9b: Charges, mastics, plâtre, pâte à modeler PC9c: Peintures au doigt

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Acétone

Version 18.0

Date de révision: 07.08.2024

Date précédente: 27.12.2023

Catégories de processus	: PC12: Engrais PC15: Produits de traitement de surfaces non métalliques PC21: Substances chimiques de laboratoire PC24: Lubrifiants, graisses et agents de décoffrage PC27: Produits phytopharmaceutiques PC29: Produits pharmaceutiques PC30: Produits photochimiques PC31: Produits lustrant et mélanges de cires PC32: Préparations et composés à base de polymères PC35: Produits de lavage et de nettoyage PC38: Produits pour soudage et brasage tendre, produits de type flux PC39: Cosmétiques, produits de soins personnels PC40: Agents d'extraction
Catégories de rejet dans l'environnement	: PROC10: Application au rouleau ou au pinceau PROC15: Utilisation en tant que réactif de laboratoire PROC19: Activités manuelles impliquant un contact avec les mains PROC8a: Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées. PROC28: Maintenance manuelle (nettoyage et réparation) de machines
	: ERC4: Utilisation d'un auxiliaire de transformation non réactif sur un site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface d'un article)

Information complémentaire fournie par:

https://www.borealisgroup.com/storage/Base-Chemicals/Acetone/Exposure-Scenarios/ES-8-Use-at-industrial-sites_Use-in-laboratories.pdf

Utilisation: Utilisation dans les revêtements, Utilisation sur sites industriels

Groupes d'utilisateurs principaux	: SU3: Utilisations industrielles
Secteurs d'utilisation finale	: SU0, SU15, SU16, SU17, SU18: Divers, Fabrication de produits métalliques, à l'exclusion des machines et équipements, Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques, équipements électriques, Fabrication générale, p. ex. machines, équipements, véhicules, autres matériels de transport, Fabrication de meubles
Catégorie de produit chimique	: PC1: Adhésifs, produits d'étanchéité PC9a: Revêtements et peintures, solvants, diluants PC9b: Charges, mastics, plâtre, pâte à modeler PC9c: Peintures au doigt
Catégories de processus	: PROC1: Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Acétone

Version 18.0

Date de révision: 07.08.2024

Date précédente: 27.12.2023

mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes.

PROC2: Production chimique ou raffinerie en processus continu fermé avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes

PROC3: Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes

PROC4: Production chimique présentant des opportunités d'exposition

PROC5: Mélangeage ou formulation dans des processus par lots

PROC7: Pulvérisation dans des installations industrielles

PROC8a: Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées.

PROC8b: Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées

PROC9: Transfert de substance ou mélange dans de petits récipients (chaîne de remplissage dédiée, y compris pesage)

PROC10: Application au rouleau ou au pinceau

PROC13: Traitement d'articles par trempage et versage

PROC14: Pastillage, compression, extrusion, mise en billes, granulation

PROC15: Utilisation en tant que réactif de laboratoire

PROC19: Activités manuelles impliquant un contact avec les mains

PROC28: Maintenance manuelle (nettoyage et réparation) de machines

Catégories de rejet dans l'environnement

: **ERC4:** Utilisation d'un auxiliaire de transformation non réactif sur un site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface d'un article)

Information complémentaire fournie par:

https://www.borealisgroup.com/storage/Base-Chemicals/Acetone/Exposure-Scenarios/ES-9-Use-at-industrial-sites_Use-in-coatings_adhesives.pdf

Utilisation: Utilisation dans les liants et agents de libération, Utilisation sur sites industriels

Groupes d'utilisateurs principaux

: **SU3:** Utilisations industrielles

Catégories de processus

: **PROC1:** Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes.

PROC2: Production chimique ou raffinerie en processus

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Acétone

Version 18.0

Date de révision: 07.08.2024

Date précédente: 27.12.2023

continu fermé avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes

PROC3: Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes

PROC4: Production chimique présentant des opportunités d'exposition

PROC5: Mélangeage ou formulation dans des processus par lots

PROC6: Opérations de calandrage

PROC7: Pulvérisation dans des installations industrielles

PROC8a: Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées.

PROC8b: Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées

PROC9: Transfert de substance ou mélange dans de petits récipients (chaîne de remplissage dédiée, y compris pesage)

PROC10: Application au rouleau ou au pinceau

PROC13: Traitement d'articles par trempage et versage

PROC28: Maintenance manuelle (nettoyage et réparation) de machines

Catégories de rejet dans l'environnement : **ERC5:** Utilisation sur site industriel menant à inclusion dans ou à la surface d'un article

Information complémentaire fournie par:

https://www.borealisgroup.com/storage/Base-Chemicals/Acetone/Exposure-Scenarios/ES-10-Use-at-industrial-sites_-Use-as-binder-or-release-agent.pdf

Utilisation: Utilisation dans la production et la transformation du caoutchouc, Utilisation sur sites industriels

Groupes d'utilisateurs principaux : **SU3:** Utilisations industrielles
Secteurs d'utilisation finale : **SU11:** Fabrication de produits en caoutchouc
Catégories de processus : **PROC1:** Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes.
PROC2: Production chimique ou raffinerie en processus continu fermé avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes
PROC3: Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Acétone

Version 18.0

Date de révision: 07.08.2024

Date précédente: 27.12.2023

- Catégories de rejet dans l'environnement :
- PROC4:** Production chimique présentant des opportunités d'exposition
 - PROC5:** Mélangeage ou formulation dans des processus par lots
 - PROC6:** Opérations de calandrage
 - PROC7:** Pulvérisation dans des installations industrielles
 - PROC8a:** Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées.
 - PROC8b:** Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées
 - PROC9:** Transfert de substance ou mélange dans de petits récipients (chaîne de remplissage dédiée, y compris pesage)
 - PROC10:** Application au rouleau ou au pinceau
 - PROC13:** Traitement d'articles par trempage et versage
 - PROC14:** Pastillage, compression, extrusion, mise en billes, granulation
 - PROC28:** Maintenance manuelle (nettoyage et réparation) de machines
 - ERC6d:** Utilisation de régulateurs de procédé réactifs dans les processus de polymérisation sur un site industriel (inclusion ou non dans ou à la surface d'un article)

Information complémentaire fournie par:

https://www.borealisgroup.com/storage/Base-Chemicals/Acetone/Exposure-Scenarios/ES-11-Use-at-industrial-sites_Rubber-production-and-processing.pdf

Utilisation: Utilisation dans la production des polymères, Utilisation sur sites industriels

- Groupes d'utilisateurs principaux : **SU3:** Utilisations industrielles
- Secteurs d'utilisation finale : **SU12:** Fabrication de produits en matières plastiques, y compris formulation et conversion
- Catégorie de produit chimique : **PC32:** Préparations et composés à base de polymères
- Catégories de processus :
- PROC1:** Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes.
 - PROC2:** Production chimique ou raffinerie en processus continu fermé avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes
 - PROC3:** Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes
 - PROC4:** Production chimique présentant des opportunités d'exposition

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Acétone

Version 18.0

Date de révision: 07.08.2024

Date précédente: 27.12.2023

- Catégories de rejet dans l'environnement :
- PROC5:** Mélangeage ou formulation dans des processus par lots
 - PROC6:** Opérations de calandrage
 - PROC8a:** Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées.
 - PROC8b:** Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées
 - PROC9:** Transfert de substance ou mélange dans de petits récipients (chaîne de remplissage dédiée, y compris pesage)
 - PROC10:** Application au rouleau ou au pinceau
 - PROC13:** Traitement d'articles par trempage et versage
 - PROC14:** Pastillage, compression, extrusion, mise en billes, granulation
 - PROC15:** Utilisation en tant que réactif de laboratoire
 - PROC28:** Maintenance manuelle (nettoyage et réparation) de machines
 - ERC6d:** Utilisation de régulateurs de procédé réactifs dans les processus de polymérisation sur un site industriel (inclusion ou non dans ou à la surface d'un article)

Information complémentaire fournie par:

https://www.borealisgroup.com/storage/Base-Chemicals/Acetone/Exposure-Scenarios/ES-12-Use-at-industrial-sites_Polymer-manufacturing.pdf

Utilisation: Utilisation dans la transformation des polymères, Utilisation sur sites industriels

- Groupes d'utilisateurs principaux : **SU3:** Utilisations industrielles
- Secteurs d'utilisation finale : **SU12:** Fabrication de produits en matières plastiques, y compris formulation et conversion
- Catégorie de produit chimique : **PC32:** Préparations et composés à base de polymères
- Catégories de processus : **PROC1:** Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes.
- PROC8a:** Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées.
- PROC28:** Maintenance manuelle (nettoyage et réparation) de machines
- Catégories de rejet dans l'environnement : **ERC6d:** Utilisation de régulateurs de procédé réactifs dans les processus de polymérisation sur un site industriel (inclusion ou non dans ou à la surface d'un article)

Information complémentaire fournie par:

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Acétone

Version 18.0

Date de révision: 07.08.2024

Date précédente: 27.12.2023

https://www.borealisgroup.com/storage/Base-Chemicals/Acetone/Exposure-Scenarios/ES-13-Use-at-industrial-sites_Polymer-processing.pdf

Utilisation: Utilisation dans les agents de nettoyage, Utilisation sur sites industriels

Groupes d'utilisateurs principaux	: SU3: Utilisations industrielles
Secteurs d'utilisation finale	: SU6b, SU8, SU9: Fabrication de bois et produits à base de bois, Fabrication de substances chimiques en vrac, à grande échelle (y compris les produits pétroliers), Fabrication de substances chimiques fines
Catégorie de produit chimique	: PC8: Produits biocides PC9a: Revêtements et peintures, solvants, diluants PC21: Substances chimiques de laboratoire PC26: Produits de traitement du papier et du carton PC30: Produits photochimiques PC35: Produits de lavage et de nettoyage
Catégories de processus	: PROC1: Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes. PROC2: Production chimique ou raffinerie en processus continu fermé avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes PROC3: Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC4: Production chimique présentant des opportunités d'exposition PROC5: Mélangeage ou formulation dans des processus par lots PROC7: Pulvérisation dans des installations industrielles PROC8a: Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées. PROC8b: Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées PROC9: Transfert de substance ou mélange dans de petits récipients (chaîne de remplissage dédiée, y compris pesage) PROC10: Application au rouleau ou au pinceau PROC13: Traitement d'articles par trempage et versage PROC15: Utilisation en tant que réactif de laboratoire PROC19: Activités manuelles impliquant un contact avec les mains PROC28: Maintenance manuelle (nettoyage et réparation) de machines

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Acétone

Version 18.0

Date de révision: 07.08.2024

Date précédente: 27.12.2023

Catégories de rejet dans l'environnement : **ERC4:** Utilisation d'un auxiliaire de transformation non réactif sur un site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface d'un article)

Information complémentaire fournie par:

https://www.borealisgroup.com/storage/Base-Chemicals/Acetone/Exposure-Scenarios/ES-14-Use-at-industrial-sites_Use-in-or-as-cleaning-agent.pdf

Utilisation: Opérations de forage et de production en champ pétrolier (notamment boues de forage et récurage du puits) y compris transfert de matériaux, formulation sur site, opérations sur la tête de puits, activités dans l'enceinte du tamis vibrant et opérations de maintenance associées., Utilisation sur sites industriels

Groupes d'utilisateurs principaux : **SU3:** Utilisations industrielles

Secteurs d'utilisation finale : **SU2a, SU2b:** Exploitation minière (hors industries offshore), Industries offshore

Catégorie de produit chimique : **PC8:** Produits biocides
PC35: Produits de lavage et de nettoyage
PC41: Produit d'exploration ou de production pétrolière ou gazière

Catégories de processus : **PROC1:** Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes.
PROC2: Production chimique ou raffinerie en processus continu fermé avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes
PROC3: Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes
PROC4: Production chimique présentant des opportunités d'exposition
PROC8a: Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées.
PROC8b: Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées
PROC28: Maintenance manuelle (nettoyage et réparation) de machines

Catégories de rejet dans l'environnement : **ERC4:** Utilisation d'un auxiliaire de transformation non réactif sur un site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface d'un article)

Information complémentaire fournie par:

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Acétone

Version 18.0

Date de révision: 07.08.2024

Date précédente: 27.12.2023

https://www.borealisgroup.com/storage/Base-Chemicals/Acetone/Exposure-Scenarios/ES-15-Use-at-industrial-sites_Use-in-oil-field-drilling-and-production-operations.pdf

Utilisation: Utilisation dans les agents gonflants, Utilisation sur sites industriels

Groupes d'utilisateurs principaux	: SU3: Utilisations industrielles
Secteurs d'utilisation finale	: SU0, SU5, SU16, SU17, SU18, SU19: Divers, Fabrication de textiles, cuir, fourrure, Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques, équipements électriques, Fabrication générale, p. ex. machines, équipements, véhicules, autres matériels de transport, Fabrication de meubles, Bâtiment et travaux de construction
Catégorie de produit chimique	: PC32: Préparations et composés à base de polymères
Catégories de processus	: PROC1: Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes. PROC2: Production chimique ou raffinerie en processus continu fermé avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes PROC3: Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC8b: Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées PROC9: Transfert de substance ou mélange dans de petits récipients (chaîne de remplissage dédiée, y compris pesage) PROC12: Utilisation d'agents de soufflage dans la fabrication de mousse PROC8a: Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées. PROC28: Maintenance manuelle (nettoyage et réparation) de machines
Catégories de rejet dans l'environnement	: ERC4: Utilisation d'un auxiliaire de transformation non réactif sur un site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface d'un article)

Information complémentaire fournie par:

https://www.borealisgroup.com/storage/Base-Chemicals/Acetone/Exposure-Scenarios/ES-16-Use-at-industrial-sites_-_Blowing-agents.pdf

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Acétone

Version 18.0

Date de révision: 07.08.2024

Date précédente: 27.12.2023

Utilisation: Utilisation dans les produits chimiques en exploitation minière, Utilisation sur sites industriels

Groupes d'utilisateurs principaux	: SU3: Utilisations industrielles
Secteurs d'utilisation finale	: SU2a: Exploitation minière (hors industries offshore)
Catégorie de produit chimique	: PC40: Agents d'extraction
Catégories de processus	: PROC1: Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes. PROC2: Production chimique ou raffinerie en processus continu fermé avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes PROC3: Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC4: Production chimique présentant des opportunités d'exposition PROC5: Mélangeage ou formulation dans des processus par lots PROC8b: Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées PROC9: Transfert de substance ou mélange dans de petits récipients (chaîne de remplissage dédiée, y compris pesage) PROC8a: Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées. PROC28: Maintenance manuelle (nettoyage et réparation) de machines
Catégories de rejet dans l'environnement	: ERC4: Utilisation d'un auxiliaire de transformation non réactif sur un site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface d'un article)

Information complémentaire fournie par:

<https://www.borealisgroup.com/storage/Base-Chemicals/Acetone/Exposure-Scenarios/ES-17-Use-at-industrial-sites-Mining-chemicals.pdf>

Utilisation: Utilisation dans des laboratoires, Large utilisation dispersive par des travailleurs professionnels

Groupes d'utilisateurs principaux	: SU22: Utilisations professionnelles
Secteurs d'utilisation finale	: SU8, SU9, SU24: Fabrication de substances chimiques en vrac, à grande échelle (y compris les produits pétroliers), Fabrication de substances chimiques fines, Recherche

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Acétone

Version 18.0

Date de révision: 07.08.2024

Date précédente: 27.12.2023

Catégorie de produit chimique	: scientifique et développement PC1: Adhésifs, produits d'étanchéité PC3: Produits d'assainissement de l'air PC4: Produits antigel et de dégivrage PC8: Produits biocides PC9a: Revêtements et peintures, solvants, diluants PC9b: Charges, mastics, plâtre, pâte à modeler PC9c: Peintures au doigt PC12: Engrais PC15: Produits de traitement de surfaces non métalliques PC21: Substances chimiques de laboratoire PC24: Lubrifiants, graisses et agents de décoffrage PC27: Produits phytopharmaceutiques PC29: Produits pharmaceutiques PC30: Produits photochimiques PC31: Produits lustrant et mélanges de cires PC32: Préparations et composés à base de polymères PC35: Produits de lavage et de nettoyage PC38: Produits pour soudage et brasage tendre, produits de type flux PC39: Cosmétiques, produits de soins personnels PC40: Agents d'extraction
Catégories de processus	: PROC10: Application au rouleau ou au pinceau PROC15: Utilisation en tant que réactif de laboratoire PROC19: Activités manuelles impliquant un contact avec les mains PROC8a: Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées. PROC28: Maintenance manuelle (nettoyage et réparation) de machines
Catégories de rejet dans l'environnement	: ERC8a: Large utilisation dispersive d'un auxiliaire de transformation non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface d'un article, en intérieur)

Information complémentaire fournie par:

<https://www.borealisgroup.com/storage/Base-Chemicals/Acetone/Exposure-Scenarios/ES-18-Widespread-use-by-professional-workers-Use-in-laboratories.pdf>

Utilisation: Utilisation dans les revêtements, Large utilisation dispersive par des travailleurs professionnels

Groupes d'utilisateurs principaux	: SU22: Utilisations professionnelles
Secteurs d'utilisation finale	: SU0, SU15, SU16, SU17, SU18, SU6a: Divers, Fabrication de produits métalliques, à l'exclusion des machines et équipements, Fabrication de produits informatiques,

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Acétone

Version 18.0

Date de révision: 07.08.2024

Date précédente: 27.12.2023

Catégorie de produit chimique	: électronique et optiques, équipements électriques, Fabrication générale, p. ex. machines, équipements, véhicules, autres matériels de transport, Fabrication de meubles, Fabrication de pulpe, papier et produits papetiers PC1: Adhésifs, produits d'étanchéité PC9a: Revêtements et peintures, solvants, diluants PC9b: Charges, mastics, plâtre, pâte à modeler PC9c: Peintures au doigt
Catégories de processus	: PROC1: Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes. PROC2: Production chimique ou raffinerie en processus continu fermé avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes PROC3: Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC4: Production chimique présentant des opportunités d'exposition PROC5: Mélangeage ou formulation dans des processus par lots PROC8a: Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées. PROC8b: Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées PROC9: Transfert de substance ou mélange dans de petits récipients (chaîne de remplissage dédiée, y compris pesage) PROC10: Application au rouleau ou au pinceau PROC11: Pulvérisation non industrielle PROC13: Traitement d'articles par trempage et versage PROC15: Utilisation en tant que réactif de laboratoire PROC19: Activités manuelles impliquant un contact avec les mains PROC28: Maintenance manuelle (nettoyage et réparation) de machines
Catégories de rejet dans l'environnement	: ERC8d, ERC8a, ERC8f, ERC8c: Large utilisation dispersive d'un auxiliaire de transformation non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface d'un article, en extérieur), Large utilisation dispersive d'un auxiliaire de transformation non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface d'un article, en intérieur), Large utilisation dispersive menant à inclusion dans ou à la surface d'un article (en extérieur), Large utilisation dispersive menant à inclusion dans ou à la surface d'un article (en intérieur)

Information complémentaire fournie par:

Borealis AG | Trabrennstrasse 6-8 | 1020 Vienna | Austria
Telephone +43 1 224 00 0 | Fax +43 1 22 400 333
FN 269858a | CCC Commercial Court of Vienna | Website www.borealisgroup.com



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Acétone

Version 18.0

Date de révision: 07.08.2024

Date précédente: 27.12.2023

https://www.borealisgroup.com/storage/Base-Chemicals/Acetone/Exposure-Scenarios/ES-19-Widespread-use-by-professional-workers_Use-in-coatings-adhesives.pdf

Utilisation: Utilisation dans les liants et agents de libération, Large utilisation dispersive par des travailleurs professionnels

Groupes d'utilisateurs principaux	: SU22: Utilisations professionnelles
Catégorie de produit chimique	: PC24: Lubrifiants, graisses et agents de décoffrage
Catégories de processus	: PROC1: Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes. PROC2: Production chimique ou raffinerie en processus continu fermé avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes PROC3: Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC4: Production chimique présentant des opportunités d'exposition PROC5: Mélangeage ou formulation dans des processus par lots PROC6: Opérations de calandrage PROC8a: Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées. PROC8b: Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées PROC9: Transfert de substance ou mélange dans de petits récipients (chaîne de remplissage dédiée, y compris pesage) PROC10: Application au rouleau ou au pinceau PROC11: Pulvérisation non industrielle PROC28: Maintenance manuelle (nettoyage et réparation) de machines
Catégories de rejet dans l'environnement	: ERC8d, ERC8a, ERC8e, ERC8b, ERC8f, ERC8c: Large utilisation dispersive d'un auxiliaire de transformation non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface d'un article, en extérieur), Large utilisation dispersive d'un auxiliaire de transformation non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface d'un article, en intérieur), Large utilisation dispersive d'un auxiliaire de transformation réactif (aucune inclusion dans ou à la surface d'un article, en extérieur), Large utilisation dispersive d'un auxiliaire de transformation réactif (aucune inclusion dans ou à la surface d'un article, en intérieur), Large utilisation dispersive menant à inclusion dans

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Acétone

Version 18.0

Date de révision: 07.08.2024

Date précédente: 27.12.2023

ou à la surface d'un article (en extérieur), Large utilisation dispersive menant à inclusion dans ou à la surface d'un article (en intérieur)

Information complémentaire fournie par:

<https://www.borealisgroup.com/storage/Base-Chemicals/Acetone/Exposure-Scenarios/ES-20-Widespread-use-by-professional-workers-Use-as-binder-release-agent.pdf>

Utilisation: Utilisation dans la production des polymères, Large utilisation dispersive par des travailleurs professionnels

Groupes d'utilisateurs principaux	: SU22: Utilisations professionnelles
Secteurs d'utilisation finale	: SU12: Fabrication de produits en matières plastiques, y compris formulation et conversion
Catégorie de produit chimique	: PC32: Préparations et composés à base de polymères
Catégories de processus	: PROC1: Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes. PROC2: Production chimique ou raffinerie en processus continu fermé avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes PROC8a: Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées. PROC8b: Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées PROC9: Transfert de substance ou mélange dans de petits récipients (chaîne de remplissage dédiée, y compris pesage) PROC14: Pastillage, compression, extrusion, mise en billes, granulation PROC28: Maintenance manuelle (nettoyage et réparation) de machines
Catégories de rejet dans l'environnement	: ERC8d, ERC8a, ERC8f: Large utilisation dispersive d'un auxiliaire de transformation non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface d'un article, en extérieur), Large utilisation dispersive d'un auxiliaire de transformation non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface d'un article, en intérieur), Large utilisation dispersive menant à inclusion dans ou à la surface d'un article (en extérieur)

Information complémentaire fournie par:

https://www.borealisgroup.com/storage/Base-Chemicals/Acetone/Exposure-Scenarios/ES-21-Widespread-use-by-professional-workers_Polymer-manufacturing.pdf

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Acétone

Version 18.0

Date de révision: 07.08.2024

Date précédente: 27.12.2023

Utilisation: Utilisation dans la transformation des polymères, Large utilisation dispersive par des travailleurs professionnels

Groupes d'utilisateurs principaux	: SU22: Utilisations professionnelles
Secteurs d'utilisation finale	: SU12: Fabrication de produits en matières plastiques, y compris formulation et conversion
Catégorie de produit chimique	: PC32: Préparations et composés à base de polymères
Catégories de processus	: PROC1: Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes. PROC2: Production chimique ou raffinerie en processus continu fermé avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes PROC8a: Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées. PROC8b: Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées PROC9: Transfert de substance ou mélange dans de petits récipients (chaîne de remplissage dédiée, y compris pesage) PROC14: Pastillage, compression, extrusion, mise en billes, granulation PROC28: Maintenance manuelle (nettoyage et réparation) de machines
Catégories de rejet dans l'environnement	: ERC8d, ERC8a, ERC8f: Large utilisation dispersive d'un auxiliaire de transformation non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface d'un article, en extérieur), Large utilisation dispersive d'un auxiliaire de transformation non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface d'un article, en intérieur), Large utilisation dispersive menant à inclusion dans ou à la surface d'un article (en extérieur)

Information complémentaire fournie par:

https://www.borealisgroup.com/storage/Base-Chemicals/Acetone/Exposure-Scenarios/ES-22-Widespread-use-by-professional-workers_Polymer-processing.pdf

Utilisation: Utilisation dans les agents de nettoyage, Large utilisation dispersive par des travailleurs professionnels

Groupes d'utilisateurs principaux	: SU22: Utilisations professionnelles
Secteurs d'utilisation finale	: SU6b, SU8, SU9: Fabrication de bois et produits à base de bois, Fabrication de substances chimiques en vrac, à grande échelle (y compris les produits pétroliers), Fabrication de

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Acétone

Version 18.0

Date de révision: 07.08.2024

Date précédente: 27.12.2023

Catégorie de produit chimique	: substances chimiques fines PC8: Produits biocides PC9a: Revêtements et peintures, solvants, diluants PC21: Substances chimiques de laboratoire PC26: Produits de traitement du papier et du carton PC30: Produits photochimiques PC35: Produits de lavage et de nettoyage
Catégories de processus	: PROC1: Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes. PROC2: Production chimique ou raffinerie en processus continu fermé avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes PROC3: Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC4: Production chimique présentant des opportunités d'exposition PROC5: Mélangeage ou formulation dans des processus par lots PROC8a: Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées. PROC8b: Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées PROC9: Transfert de substance ou mélange dans de petits récipients (chaîne de remplissage dédiée, y compris pesage) PROC10: Application au rouleau ou au pinceau PROC11: Pulvérisation non industrielle PROC13: Traitement d'articles par trempage et versage PROC19: Activités manuelles impliquant un contact avec les mains PROC28: Maintenance manuelle (nettoyage et réparation) de machines
Catégories de rejet dans l'environnement	: ERC8a: Large utilisation dispersive d'un auxiliaire de transformation non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface d'un article, en intérieur)

Information complémentaire fournie par:

https://www.borealisgroup.com/storage/Base-Chemicals/Acetone/Exposure-Scenarios/ES-23-Widespread-use-by-professional-workers_Use-in-or-as-cleaning-agents.pdf

Utilisation: Opérations de forage et de production en champ pétrolier (notamment boues de forage et récurage du puits) y compris transfert de matériaux, formulation sur site, opérations sur la tête

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Acétone

Version 18.0

Date de révision: 07.08.2024

Date précédente: 27.12.2023

de puits, activités dans l'enceinte du tamis vibrant et opérations de maintenance associées., Large utilisation dispersive par des travailleurs professionnels

Groupes d'utilisateurs principaux	: SU22: Utilisations professionnelles
Secteurs d'utilisation finale	: SU2a, SU2b: Exploitation minière (hors industries offshore), Industries offshore
Catégorie de produit chimique	: PC8: Produits biocides PC35: Produits de lavage et de nettoyage PC41: Produit d'exploration ou de production pétrolière ou gazière
Catégories de processus	: PROC1: Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes. PROC2: Production chimique ou raffinerie en processus continu fermé avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes PROC3: Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC4: Production chimique présentant des opportunités d'exposition PROC8a: Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées. PROC8b: Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées PROC28: Maintenance manuelle (nettoyage et réparation) de machines
Catégories de rejet dans l'environnement	: ERC8d: Large utilisation dispersive d'un auxiliaire de transformation non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface d'un article, en extérieur)

Information complémentaire fournie par:

https://www.borealisgroup.com/storage/Base-Chemicals/Acetone/Exposure-Scenarios/ES-24-Widespread-use-by-professional-workers_Use-in-oil-field-drilling-and-production-operations.pdf

Utilisation: Utilisation dans les produits agrochimiques, Large utilisation dispersive par des travailleurs professionnels

Groupes d'utilisateurs principaux	: SU22: Utilisations professionnelles
Secteurs d'utilisation finale	: SU1: Agriculture, sylviculture, pêche
Catégorie de produit chimique	: PC12: Engrais PC27: Produits phytopharmaceutiques

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Acétone

Version 18.0

Date de révision: 07.08.2024

Date précédente: 27.12.2023

Catégories de processus	: PC8: Produits biocides PROC1: Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes. PROC2: Production chimique ou raffinerie en processus continu fermé avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes PROC4: Production chimique présentant des opportunités d'exposition PROC8a: Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées. PROC8b: Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées PROC11: Pulvérisation non industrielle PROC13: Traitement d'articles par trempage et versage PROC19: Activités manuelles impliquant un contact avec les mains PROC28: Maintenance manuelle (nettoyage et réparation) de machines
Catégories de rejet dans l'environnement	: ERC8d, ERC8a: Large utilisation dispersive d'un auxiliaire de transformation non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface d'un article, en extérieur), Large utilisation dispersive d'un auxiliaire de transformation non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface d'un article, en intérieur)

Information complémentaire fournie par:

<https://www.borealisgroup.com/storage/Base-Chemicals/Acetone/Exposure-Scenarios/ES-25-Widespread-use-by-professional-workers-Agrochemical-uses.pdf>

Utilisation: Utilisation dans les fluides de dégivrage et les fluides antigel, Large utilisation dispersive par des travailleurs professionnels

Groupes d'utilisateurs principaux	: SU22: Utilisations professionnelles
Catégorie de produit chimique	: PC4: Produits antigel et de dégivrage
Catégories de processus	: PROC1: Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes. PROC2: Production chimique ou raffinerie en processus continu fermé avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes PROC8b: Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées PROC11: Pulvérisation non industrielle

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Acétone

Version 18.0

Date de révision: 07.08.2024

Date précédente: 27.12.2023

Catégories de rejet dans l'environnement

PROC19: Activités manuelles impliquant un contact avec les mains

PROC8a: Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées.

PROC28: Maintenance manuelle (nettoyage et réparation) de machines

: **ERC8d:** Large utilisation dispersive d'un auxiliaire de transformation non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface d'un article, en extérieur)

Information complémentaire fournie par:

https://www.borealisgroup.com/storage/Base-Chemicals/Acetone/Exposure-Scenarios/ES-26-Widespread-use-by-professional-workers_De-icing-and-anti-icing-applications.pdf

Utilisation: Utilisation dans les explosifs, Large utilisation dispersive par des travailleurs professionnels

Groupes d'utilisateurs principaux
Catégorie de produit chimique
Catégories de processus

: **SU22:** Utilisations professionnelles

: **PC11:** Explosifs

: **PROC1:** Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes.

PROC3: Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes

PROC5: Mélangeage ou formulation dans des processus par lots

PROC8a: Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées.

PROC8b: Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées

PROC28: Maintenance manuelle (nettoyage et réparation) de machines

Catégories de rejet dans l'environnement

: **ERC8d:** Large utilisation dispersive d'un auxiliaire de transformation non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface d'un article, en extérieur)

Information complémentaire fournie par:

https://www.borealisgroup.com/storage/Base-Chemicals/Acetone/Exposure-Scenarios/ES-27-Widespread-use-by-professional-workers_Explosives-manufacture-and-use.pdf

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Acétone

Version 18.0

Date de révision: 07.08.2024

Date précédente: 27.12.2023

Utilisation: Consommateur, Utilisation par les consommateurs

Groupes d'utilisateurs principaux	: SU21: Utilisations par les consommateurs
Catégorie de produit chimique	: PC1: Adhésifs, produits d'étanchéité PC3: Produits d'assainissement de l'air PC4: Produits antigel et de dégivrage PC8: Produits biocides PC9a: Revêtements et peintures, solvants, diluants PC9b: Charges, mastics, plâtre, pâte à modeler PC9c: Peintures au doigt PC15: Produits de traitement de surfaces non métalliques PC16: Fluides de transfert de chaleur PC24: Lubrifiants, graisses et agents de décoffrage PC27: Produits phytopharmaceutiques PC29: Produits pharmaceutiques PC31: Produits lustrant et mélanges de cires PC35: Produits de lavage et de nettoyage PC38: Produits pour soudage et brasage tendre, produits de type flux PC39: Cosmétiques, produits de soins personnels
Catégories de rejet dans l'environnement	: ERC8d, ERC8a: Large utilisation dispersive d'un auxiliaire de transformation non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface d'un article, en extérieur), Large utilisation dispersive d'un auxiliaire de transformation non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface d'un article, en intérieur)

Information complémentaire fournie par:

https://www.borealisgroup.com/storage/Base-Chemicals/Acetone/Exposure-Scenarios/ES-28-Consumer-use_Consumer-uses.pdf

Utilisation: Production d'objets à base de mousse, Durée de vie utile - consommateurs

Groupes d'utilisateurs principaux	: SU21: Utilisations par les consommateurs
Catégorie de produit chimique	: AC0: Autres
Catégories d'articles	: AC 0: Autres Articles
Catégories de rejet dans l'environnement	: ERC10a, ERC11a: Large utilisation dispersive d'articles à faibles rejets (en extérieur), Large utilisation dispersive d'articles à faibles rejets (en intérieur)

Information complémentaire fournie par:

<https://www.borealisgroup.com/storage/Base-Chemicals/Acetone/Exposure-Scenarios/ES-29-Service-life-consumers-Articles-containing-foam.pdf>

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Acétone

Version 18.0

Date de révision: 07.08.2024

Date précédente: 27.12.2023
